

11 février 2025 – Grandes orientations 2025-2030

**Une action volontaire
pour répondre avec équité aux enjeux présents et à venir**

A l'issue des élections, une nouvelle majorité s'est mise en place avec la volonté partagée de tourner une page dans la gestion communale d'Yvoir en déployant une politique de transparence et d'équité dans un contexte changeant. Nous faisons le choix d'actions responsables et d'une priorisation des missions pour garantir à nos concitoyen-ne-s un service et des espaces de qualité.

Depuis plusieurs mois, les nouveaux membres du Collège ont multiplié les prises de contacts au sein de l'administration, sur le terrain auprès des Yvoirien-ne-s et avec nos partenaires tout en suivant attentivement les réformes des niveaux de pouvoir régional (et bientôt fédéral).

Nous avons analysé les besoins des services au regard des objectifs communs qui fondent notre majorité et des prévisions budgétaires futures. Plusieurs éléments internes ou externes se sont ajoutés aux charges précédemment connues (notamment de remboursement de dette) :

- les **réformes en place ou à venir des gouvernement régional et fédéral** (non-indexation des subsides APE, réduction du Fonds des Communes, suppression des subsides POLLEC, etc.) ;
- la **réforme de la Fonction publique locale** qui impliquera une hausse des dépenses de personnel ;
- des **partenaires péri/para-communaux** qui font également face à des réductions budgétaires ;
- la **cotisation de responsabilisation** : mécanisme d'équilibrage des pensions des agents dû à la contractualisation massive qui enregistre une augmentation exponentielle (250.000 € en 2025) ;
- des **mauvaises surprises** tant **dans les chantiers** en cours que **dans les prévisions de recettes** reçues du SPW et que nous devons intégrer à nos projections ;
- un **état des lieux du patrimoine communal** plus préoccupant que prévu (sous-investissement et/ou manque d'entretien historique) qui doit être pris à bras-le-corps.

Ces éléments combinés nous ont mis face à un choix : poursuivre dans la même lignée que ces dernières législatures en attendant que la situation s'impose à nous (au risque d'ôter toute marge de manœuvre et de réaction, à terme) ou prendre les devants pour garantir un service public de qualité, la stabilité financière de la commune et une capacité de (ré)action au service de tou-te-s.

Dès lors, le nouveau Collège a pris pour orientation :

- de **vendre pour 1 à 2 millions € de patrimoine communal** durant la législature (terrains à bâtir, bâtiments vieillissants qui ne remplissent plus leur fonction, etc.) ;
- de **réduire les investissements extraordinaires** à court terme les moins bien subsidiés/dont la part communale est la plus importante :
 - o l'extension de l'hôtel de ville n'est plus envisagée, des investissements plus raisonnables seront effectués dans les bâtiments existants (coûts que l'extension n'aurait pas évités) ;
 - o la reconstruction de la salle la Victorieuse sans subsides n'est plus envisagée, nous recherchons les meilleurs financements possibles pour la réaliser durant la législature ;
 - o la construction du centre sportif de Godinne n'est plus envisagée – là aussi des solutions alternatives plus raisonnables seront concertées et mises en place dans les meilleurs délais.
- de **revoir les recettes** ordinaires communales à la hausse et de **maitriser les dépenses**, notamment de **stabiliser les dépenses de personnel** à la part moyenne des dernières années.

Cette stabilité financière perpétuée nous permettra de remplir nos différentes missions fondamentales et les changements positifs nécessaires et attendus, pour certains déjà initiés.

L'entretien du patrimoine communal

La nouvelle majorité s'engage à doter les services communaux, et notamment l'atelier, des moyens humains et matériels nécessaires à un **meilleur entretien des espaces publics** (égouts, espaces verts, voiries) et des bâtiments communaux afin d'en garantir la durabilité. Ceci en réalisant un **diagnostic de l'ensemble des routes communales** pour établir les priorités et un plan d'action dans le temps. Nous procéderons également à la **mise en conformité des bâtiments** qui doivent l'être et aux rénovations nécessaires, notamment énergétiques (confort, réduction des dépenses, etc.).

Le tourisme comme vecteur de développement social et économique

Entre l'écrin touristique exceptionnel que constitue l'Île d'Yvoir, le centre géographique de la Wallonie et les autres acteurs du secteur un peu partout dans nos villages, nous avons considéré que **le tourisme méritait d'être repris en mains par un seul pilote : la commune** ; en lieu et place du Syndicat d'Initiative qui, après en avoir fait le constat avec eux, n'était plus en mesure de répondre à l'ensemble des attentes. Davantage de promotion, un meilleur accueil des visiteurs, mise en réseau des acteurs et en valeur de notre patrimoine et nos atouts, ..., sont autant de facettes à déployer.

L'enseignement et la jeunesse, soutenir les adultes de demain

Entre réalisation de la nouvelle école de Dorinne-Spontin, de la nouvelle crèche de Durnal et de la maison des associations de Godinne, une **solution pérenne pour les scouts d'Yvoir** et des espaces d'accueil pour les groupes de jeunes de nos villages, nous continuerons à **améliorer les infrastructures scolaires** existantes pour offrir des conditions de vie et d'apprentissage respectueuses dans nos écoles. Ceci pour perpétuer le soutien à nos équipes éducatives et aux groupes de jeunes qui font les adultes de demain et renforcent notre tissu social.

Communication, co-construction et transparence

Dès le mois de mars, nous commencerons notre **1^{er} tour des villages** et hameaux de la commune afin de présenter aux Yvoirien-ne-s les projets en cours, l'évolution budgétaire de la commune et de les consulter sur la planification de l'entretien de nos espaces publics (entre autres choses). Nous souhaitons **identifier des personnes-relais dans chaque quartier** afin de fluidifier la communication dans les deux sens tout en garantissant des interactions humaines directes. A ces retours publics et ces contacts privilégiés avec la population s'ajoutent diverses actions afin de **multiplier nos canaux de communication et les espaces de consultation** citoyenne.

Ces exemples ne sont que quelques éléments parmi nos actions des six prochaines années qui seront développées dans notre déclaration de politique communale fin février. Il convient de rappeler la bonne collaboration que nous souhaitons perpétuer et étendre avec le CPAS en matière d'action sociale afin de continuer à accompagner celles et ceux qui seront le plus impactées par les réformes.

En conclusion, nous nous engageons à poursuivre notre investissement quotidien au service des habitant·e-s de la commune sans compter notre temps et notre énergie. Plusieurs transformations et imprévus vont plus que probablement continuer de ponctuer cette législature comme la précédente. Nous y ferons face tantôt avec lassitude, tantôt avec enthousiasme, mais avec énergie et la volonté de préserver durablement nos espaces et services publics au service des Yvoirien-ne-s, toujours.

Pour le groupe La Relève, Alexandre Visée

Pour le groupe EPY, Bertrand Custinne